



Déclaration d'engagement

Robert Laminage SA Qualité – Environnement – Éthique – Approvisionnements Responsables

Robert Laminage SA conduit ses activités selon les standards les plus exigeants de l'industrie des métaux. Notre engagement repose sur la qualité, la sécurité, la responsabilité environnementale, l'éthique et la transparence. Nous assumons pleinement notre rôle d'acteur industriel suisse et travaillons à préserver la confiance de nos clients et partenaires.

1. Engagement global en matière de RSE

Notre démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) s'articule autour de trois piliers :

Environnement

- réduction continue de l'impact environnemental,
- amélioration de l'efficacité énergétique,
- gestion rigoureuse des déchets métalliques et industriels,
- intégration croissante de matières recyclées dans nos productions.

Social

- respect strict des droits humains,
- sécurité et santé au travail conforme à la loi et aux bonnes pratiques,
- traitement équitable et non discriminatoire des collaborateurs.

Gouvernance

- intégrité des pratiques commerciales,
- transparence,
- prévention de la corruption et des conflits d'intérêts.

Robert Laminage SA est membre de l'APIAH et applique la **Solution de Branche** en matière de santé et sécurité au travail, reconnue par la SUVA/CFST.



2. Conformité réglementaire

Robert Laminage SA applique l'ensemble des réglementations applicables à ses produits, notamment :

- **REACH (CE 1907/2006)** : pas de SVHC > 0,1 % sauf obligation de communication conforme à l'article 33 ;
- **RoHS (2011/65/UE et 2015/863)**, lorsque applicable ;
- **California Proposition 65**, lorsque pertinent ;
- **Minnesota Lead and Cadmium Law**, selon la destination des produits.

Nous assurons la traçabilité des matières et mettons à disposition, sur demande, les certificats et déclarations nécessaires : SDS, déclarations réglementaires, certificats matière, résultats d'essais.

Principe de transparence et limitation raisonnable de responsabilité

Robert Laminage SA n'a pas la possibilité d'auditer l'intégralité de la chaîne de valeur en amont.

Les informations et déclarations publiées reposent exclusivement sur les données, certificats et documents transmis par nos partenaires et fournisseurs.

Bien que nous effectuions des vérifications de cohérence et demandions des documents à jour, nous ne pouvons être tenus responsables d'éventuels manquements, omissions ou informations inexactes provenant de tiers sur lesquels nous n'avons aucun contrôle directe

3. Métaux et minerais responsables

Nous appliquons une diligence raisonnable conforme aux standards internationaux :

- **Guide OCDE 2016**,
- **CMRT** (pour les minerais 3TG),
- **EMRT** (cobalt, mica),
- prise en compte du statut des fonderies dans le cadre du **programme RMAP**.

Les fournisseurs doivent garantir la transparence de leur chaîne d'approvisionnement. Les smelters classés comme *Non conformants* au RMAP sont exclus de nos approvisionnements.

Conformément au point 2 ci-dessus, RLSA s'appuie sur les informations communiquées par ses fournisseurs et ne peut garantir ni vérifier chaque niveau de la chaîne globale.



4. Énergie & efficacité

- Utilisation **exclusive** d'électricité d'origine **100 % renouvelable** pour les activités de production.
- Chauffage assuré **au gaz ou mazout**, selon les besoins opérationnels.
- Application de notre **Charte Énergétique**, incluant un objectif de **réduction de la consommation énergétique de 10 % d'ici 2027**.

5. Matières premières & économie circulaire

- Intégration d'un **taux moyen de matière recyclée de 60 à 80 %**, selon les alliages.
- Recyclabilité complète des alliages cuivreux dans des filières industrielles certifiées.
- Gestion rigoureuse des déchets métalliques et collaboration exclusive avec des partenaires certifiés pour la valorisation.

6. Santé, sécurité & qualité

Nous garantissons :

- des conditions de travail sûres et conformes aux exigences légales ;
- des procédures internes strictes en matière de sécurité ;
- un haut niveau de qualité produit, fondé sur la maîtrise des procédés, le contrôle dimensionnel et métallurgique, et la traçabilité complète.

7. Transparence

Les documents suivants sont mis à disposition **sur demande** :

- déclarations REACH / RoHS,
- déclarations CMRT / EMRT,
- engagements RSE mis à jour,

8. Conclusion

Cette Déclaration Publique exprime les valeurs fondamentales de Robert Laminage SA : **rigueur, responsabilité, transparence et engagement envers une industrie des métaux durable**.

Le Locle le 12.12.2025

Robert Prince Aubin

CEO /CSO